

CONDITIONS GENERALES

MIDI
TONUS

1. INSCRIPTION

- 1.1 L'inscription est définitive dès l'enregistrement du paiement.
- 1.2 La reconduction d'une inscription dans la même activité n'est pas possible.

2. L'ORGANISATEUR DES ACTIVITES SE RESERVE LE DROIT DE :

- 2.1 Renoncer à organiser des cours tout en remboursant le forfait versé.
- 2.2 Exclure des participant(e)s aux cours, en remboursant le forfait versé au prorata des leçons suivies.

3. DESISTEMENT / REMBOURSEMENT

- 3.1 Tout désistement doit être annoncé par écrit uniquement auprès de l'organisateur des activités.
- 3.2 L'intégralité de la finance d'inscription sera remboursée sans frais administratifs pour toute annulation annoncée au minimum 10 jours ouvrables avant le début de session (lundi faisant foi).
- 3.3 Pour toute annulation annoncée dans un délai inférieur à 10 jours ouvrables mais avant le premier jour de la session (lundi faisant foi), une participation de 50% sera retenue sur le montant de la finance d'inscription. Le montant restant sera remboursé.
- 3.4 Après le début de la session (lundi faisant foi), seules les personnes ayant manqué au moins 4 leçons consécutives (base 1 leçon par semaine) pour raison médicale pourront prétendre à un remboursement. Un certificat du médecin traitant doit être fourni au plus tard 7 jours après sa date d'émission et avant la dernière leçon de la session selon l'activité choisie. Une retenue de 20 francs sera prélevée à titre administratif.
- 3.5 Toute demande de changement d'activité ou de jour dans un délai inférieur à 5 jours ouvrables avant le début de la session ne pourra pas être prise en compte.

4. ASSURANCES

- 4.1 Chaque participant est tenu de s'assurer lui-même contre le risque d'accident.

5. RESPONSABILITE

- 5.1 L'organisateur des activités décline toute responsabilité en cas de vol ou perte d'objets dans le cadre des activités Midi Tonus.
- 5.2 En dehors des périodes de cours et en l'absence d'un moniteur, le Service des sports et ses partenaires n'assument aucune responsabilité en cas d'accident.
- 5.3 Les enfants de moins de 16 ans ne peuvent pas s'inscrire aux activités proposées dans le cadre du concept Midi Tonus. L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident d'un enfant non accompagné durant les heures de cours.

6. VISITES MEDICALES

- 6.1 Pour les personnes qui recommencent un entraînement imposant un effort physique, même modéré, il est vivement recommandé de demander conseil à un médecin. De plus, les personnes présentant des problèmes de santé spécifiques (*cardiaques, vasculaires, articulaires, respiratoires, etc.*) pouvant donner lieu à une contre-indication auront préalablement consulté leur médecin et devront en informer le responsable du cours lors de la première séance. Toutes indications utiles pourraient vous être demandées par le biais d'un questionnaire santé. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de maladie et d'accident pouvant survenir pendant et après les entraînements.



7. CONCOURS

7.1 Ce concours est proposé et organisé par le Service des sports de la Ville de Neuchâtel, en partenariat avec le Réseau Santé Neuchâtel (RSN). La participation est ouverte à toutes les personnes inscrites à un cours Midi Tonus de la session du printemps 2025. Les mineur(e)s souhaitant participer devront être accompagné(e)s ou représenté(e)s par une personne majeure lors de la remise du prix. Les prix ne peuvent pas être échangés ni convertis en espèce. Les données personnelles des participant.e.s seront traitées de manière confidentielle et pourront être utilisées à des fins de promotion du sport et de la santé par le Service des sports de la Ville de Neuchâtel. Seules les coordonnées des gagnant.e.s seront transmises au RSN. Aucune correspondance ne sera échangée au sujet du concours, et la voie juridique est exclue.

Toute modification du programme et des conditions générales reste réservée.